

Journal of International Mobility
Moving for education, training and research

Appel à contributions
dossier thématique n° 11

**Interculturalité, compétences interculturelles et mobilité
en formation d'adultes**

Appel à contributions permanent

Articles VARIA
Notes de lecture
Cas pratiques

Soumission des **articles** jusqu'au **28 avril 2023**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

La revue pluridisciplinaire, à comité scientifique, *Journal of International Mobility*, éditée aux PUF et pilotée par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, réunit des contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux, les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'Agence lance son dixième appel à contributions pour un numéro spécial, qui sera coordonné par Jérôme Mbiatong (Université Paris-Est Créteil / LIRTES), Thierry Ardouin (Université de Rouen Normandie, CIRNEF), Hervé Breton (Université de Tours, Éducation Éthique Santé) et Alessandra Keller-Gerber (Université de Fribourg, Suisse).

Ce dossier thématique s'intitule : *Interculturalité, compétences interculturelles et mobilité en formation d'adultes*. Les textes adressés peuvent provenir d'auteurs individuels ou collectifs. Il est recommandé de situer les propositions de contributions en rapport avec un ou plusieurs axes développés ci-dessous.

Des **articles Varia** sur les mobilités d'éducation et de formation en Europe et dans le monde pourront être intégrés à l'ouvrage. Deux autres sections sont ouvertes à des propositions de contributions : des **notes de lecture** et une section consacrée à des **cas pratiques** (voir détails ci-après). Ces propositions pourront s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc.

Dossier thématique

Interculturalité, compétences interculturelles et mobilité en formation d'adultes

Dossier coordonné par Jérôme Mbiatong (Université Paris-Est Créteil / LIRTES), Thierry Ardouin (Université de Rouen Normandie, CIRNEF), Hervé Breton (Université de Tours, EES) et Alessandra Keller-Gerber (Université de Fribourg, Suisse)

Les compétences interculturelles et transversales sont considérées comme cruciales dans la formation des professionnels de demain, de surcroît quand les personnes sont en situation de mobilité, ou quand elles sont en contact avec des personnes mobiles (Mbiatong, 2022). Les recommandations politiques et éducatives internationales invitent à former des « intellectuels interculturels » (Livre blanc du Conseil de l'Europe, 2008) ou encore à former à la « citoyenneté interculturelle » (UNESCO, 2013). Le développement des « compétences interculturelles » est devenu un objectif central pour tout professionnel, dans le domaine éducatif et académique, social, sanitaire ou économique. Quel que soit le type de public concerné, les individus doivent donc être capables d'agir et de communiquer de manière efficace et appropriée dans des situations interculturelles pour atteindre leurs objectifs (Berardo & Deardorff, 2012). Mais au-delà de ces discours émanant du monde politique et de ses institutions représentantes, comment les individus et les collectivités comprennent-ils ces préconisations ? Quel rôle, par ailleurs, les instances de formation jouent-elles pour accompagner une évolution des regards sur les faits considérés comme « interculturels », afin que puisse se développer cette société « plus inclusive » ?

Ces interrogations sur les compétences interculturelles prennent une acuité particulière dans les contextes et situations de mobilité transnationale. Le vécu de l'ailleurs est en effet potentiellement le lieu de l'acquisition de savoirs et de constitution de compétences transversales, du fait du travail réflexif rendu nécessaire par l'immersion dans des situations et des milieux qui dérogent aux habitudes. Apprendre à évoluer dans des environnements se donnant sur le mode du non familier, voire de l'étrange, participe d'une dynamique de formation à réfléchir à l'échelle des modes d'existence, de l'évolution des pratiques professionnelles, de la transformation des conceptions et des manières de penser les métiers. Cependant,

accorder de l'importance à ces savoirs acquis en dehors des cadres de la formation formelle conduit à s'interroger sur les instruments permettant d'accorder de la valeur et des crédits sur les compétences transversales et interculturelles. Comment caractériser ces compétences acquises en milieu incertain ? Quels indicateurs utiliser pour les évaluer ? Quelle place faire à ces compétences acquises au loin et qui dérogent aux catégories fondées sur les logiques disciplinaires ? Comment accompagner les parcours de formation incluant des périodes de mobilité qui soient à la fois professionnalisantes et certifiantes ?

Cette publication a pour ambition de questionner l'interculturalité, les compétences interculturelles et la mobilité dans le champ de la formation des adultes. La formation des adultes renvoie tout autant aux adultes en formation initiale et continue dans des dispositifs formels et non formels, mais aussi à l'éducation des adultes dans ses dimensions sociales et informelles (Ardouin, 2017). La formation des adultes dépasse le cadre de la formation professionnelle, entendue comme ajustement des savoirs et savoir-faire d'un individu au métier qu'il projette d'exercer ou qu'il exerce déjà. Elle englobe d'autres contextes de formation comme la formation des étudiants, considérés comme des professionnels en devenir, la formation linguistique des personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. À partir d'une approche critique, les contributions s'intéresseront d'une part à l'étude des mécanismes d'ajustements identitaires et ethno-socio-culturels dans les dimensions aussi bien individuelles que collectives qu'induit l'action de formation interculturelle. D'autre part et conjointement au processus identitaire, il sera ici question d'analyser l'ingénierie des compétences dites « interculturelles » et le développement de dispositifs qui s'y rapportent. La publication, articulée en 3 axes, offre une plateforme pour partager la recherche, la théorie, pour présenter et discuter des innovations, tendances et préoccupations les plus récentes, ainsi que les défis pratiques rencontrés et les solutions adoptées dans le domaine des formations à l'interculturel.

Voici quelques axes thématiques et questions auxquels pourraient répondre les contributions.

Axe 1 : Le champ de l'interculturel aujourd'hui — cadres théoriques, méthodologies et outils d'analyse

Cet axe invite à interroger le concept d'interculturalité, son origine, sa construction et son usage dans le champ de la formation des adultes. La perspective interculturelle dans la formation des adultes prend source dans les années 70 (Abdallah-Pretceille, 1996). Plusieurs auteurs notent sa coïncidence entre la présence, dans les pays développés, d'immigrants de pays tiers et l'intérêt soudain pour les programmes de formation interculturelle. Si tous les efforts dans le domaine de la formation interculturelle des adultes se sont, au début, focalisés sur la formation (socio)linguistique des immigrés (étudiants, travailleurs, exilés), elle s'est orientée petit à petit vers la formation des enseignants et celle des expatriés. Les travaux du conseil de l'Europe (Byram, Neuner, Zarate, 1997) jouent un rôle pionnier pour le développement de ces réflexions. L'approche théorique du champ de l'interculturel prend ses racines dans des travaux s'intéressant à la notion de culture (Ferreol & Jucquois, 2010).

Les méthodologies de recherche dans le domaine de l'interculturel s'inscrivent soit dans une approche comparée des phénomènes culturels, soit dans une approche interactionniste entre les cultures (Dasen, 2022). D'autre part, l'interculturalité interroge de plus en plus les rapports entre des groupes socioprofessionnels au sein d'un même établissement, ou d'une même institution ou au sein d'interstructures.

Au regard d'un champ de l'éducation des adultes toujours en évolution et d'une conceptualisation toujours nécessaire de l'interculturalité, ces dimensions conceptuelles et méthodologiques doivent être questionnées et revisitées. Les propositions de textes pourront, dans le cadre de cet axe, présenter des recherches venant interroger des dimensions d'interculturalité professionnelle ou socioculturelle (territoire(s) *versus* langue(s)), des questions d'éducation comparée en lien avec les problématiques de l'interculturel.

Axe 2 : Interculturalité en contexte(s) de mobilités professionnelles ou académiques

L'expérience de la mobilité européenne dans le cadre des programmes ECTS (*European Credit Transfer System*) et ECVET (*European Credit for Vocational Training*) génère pour les étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue, mais également formateurs et ingénieur.e.s de formation, des formes d'immersion dans l'ailleurs propices à l'acquisition de savoirs et compétences difficiles à mettre en mots (Toumen, 2020) et marquées par l'interculturalité. La qualification et la reconnaissance de ces compétences peuvent s'opérer au retour selon différentes démarches, telle l'Europass. Leur réelle prise en compte dans les processus de validation pose cependant de nombreuses difficultés qui méritent à la fois d'être caractérisées et problématisées, au sein notamment des ingénieries de formation et de certification (Breton, 2016).

Les propositions de textes pourront dans le cadre de cet axe présenter des recherches venant interroger la manière de formaliser, reconnaître et valider les compétences acquises dans le cadre de mobilités académiques ou professionnelles. Quelles ingénieries de la mobilité en formation ? Quelle place au sein des référentiels de certification pour ces compétences interculturelles et transversales ? Comment caractériser les dimensions professionnalisantes résultant de l'expérience de la mobilité transnationale ?

Axe 3 : Ingénierie de formation, pratiques réflexives et pédagogie de l'interculturel

Cet axe invite à interroger les contenus de formation, à travers les modèles abordés, les exemples, les références utilisées. Les contributions s'intéressant à cet axe pourraient alors porter sur les contenus de formation et les pratiques de formation et adresser des questions telles que : quels en sont les postulats ? Quelles sont les bases théoriques retenues ? Comment et sur quoi sont-ils fondés, comment sont-ils articulés dans le parcours de formation ? Quelles pratiques pédagogiques sont mises en œuvre pour permettre le transfert de connaissance et faire vivre des expériences d'interculturalité aux stagiaires ? Quelles pratiques ou approches pédagogiques innovantes permettent de développer les compétences interculturelles des stagiaires ? Avec quels outils ? Quelles en sont les exigences et les conditions ? Autrement dit, quelle ingénierie de formation est pensée et construite au regard des objectifs, moyens et publics dans un contexte particulier ?

Plus spécifiquement, que ce soit comme outil de recherche (pour saisir la manière dont les sujets se mettent en discours au sein de réalités étudiées) ou comme méthode d'enseignement, le récit d'apprentissage tient une place importante dans le domaine de la formation des adultes. On prête à cet outil une fonction réflexive, dans la mesure où il permettrait — via la verbalisation des expériences — la conscientisation des processus d'apprentissage, en les positionnant dans le cadre de parcours longs (Baroni, 2021, Keller-Gerber, 2022). Si les pratiques réflexives bénéficient donc d'un succès grandissant auprès des publics en formation comme auprès des formateurs — la vie réelle étant, en soi, une matière passionnante — comment garantir un cadre didactique rigoureux à l'émergence de ces discours à la mode où tout un chacun peut, si facilement, se sentir compétent ? Comment faire, en d'autres termes, pour rendre ces mises en mots du soi qui apprend réellement (per-)formatives ? Et quel statut donner à cette parole individuelle, produite en formation par les apprenants, pour faire évoluer les pratiques enseignantes ?

Ces propositions sont non exclusives d'autres propositions autour de la thématique de ce numéro.

Bibliographie sélective

Abdallah-Preteceille, M. (1996). *Vers une pédagogie interculturelle*. FeniXX.

Ardouin T. (2017). La formation des adultes : un objet frontière, in Ardouin T., Briquet S., Annot E., *Le champ de la formation et de la professionnalisation des adultes : Attentes sociales, pratiques, lexique et postures identitaires*, Paris : l'Harmattan, pp.23-37.

Baroni, R. (2021). Se raconter pour changer ? *Cahiers de Narratologie*, n° 39. En ligne.

Berardo, K. & Deardorff, D. K. (2012). *Building cultural competence, Innovative Activities and Models*. Sterling. Virginie, États-Unis : Stylus.

Breton, H. (2016). Mobilités transnationales et ingénierie des certifications : enjeux et limites des approches par compétence, in *Journal of International Mobility*, n° 4, pp. 25-42.
<https://doi.org/10.3917/jim.004.0025>

Byram M., Neuner G., Zarate G. (1997). *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Dasen, P. (2022). *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Dépireux, J. & Manço, A. (dir.) (2008). *Formation d'adultes et interculturelité. Innovations en pays francophones*. Paris : L'Harmattan.

Dervin, F. (2016). Les mobilités académiques comme opportunité pour les compétences interculturelles : de l'endoctrinement à l'acceptation des imaginaires, in *Les Politiques sociales*, 2 (n° 3-4), pp. 101-112.

Ferreol, G. & Jucquois, G. (2010). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin.

Leeds-Hurwitz, W. (2013). *Compétences interculturelles. Cadre conceptuel et opérationnel*. Paris : UNESCO.

Keller-Gerber, A. (2022). Lire les étonnements en classe de didactique pour faire dire ses étonnements en classe de langue... In Martina Zimmerman & Jéssabel Robin Eds, *La didactique des langues dans la formation initiale des enseignant.e.s en Suisse : quelles postures scientifiques face aux pratiques de terrain ? // Fremdsprachendidaktik in der SchweizerLehrer*innenbildung: an welchen wissenschaftlichen Positionen orientiert sich die Praxis ?* Berne : Peter Lang.

Manço, A. (2002). *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques*. Paris : L'Harmattan.

Mbiatong, J. (2022). L'interculturalité en formation d'adultes : tendances, enjeux et perspectives de recherche, Note de synthèse, *Savoirs*, 2022/2 n° 59, pp. 13-50.

Toumen, C. (2020). Quels indicateurs de compétences développées en mobilité internationale ? Discours des jeunes, des recruteurs et de la recherche ? In Brémaud L., Breton H. et Pesce S. *Vivre l'épreuve de l'ailleurs, entre initiations et mobilité*, Presses universitaires de Rennes, pp. 137-146.

Modalités de soumission des articles pour le dossier thématique

Merci d'adresser votre article complet (**40 000 signes espaces incluses**) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **28 avril 2023**.

Celui-ci sera évalué anonymement par deux membres du comité scientifique. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications demandées, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées, votre article sera alors de nouveau évalué.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Calendrier

- Soumission des articles complets : **28 avril 2023**
- Retour aux auteurs suite à la première évaluation : **26 mai 2023**
- Soumission des articles suite aux retours du comité scientifique : **30 juin 2023**
- Retour aux auteurs suite à la seconde évaluation : **13 juillet 2023**
- Envoi de la version finale des articles : **1^{er} septembre 2023**
- Publication : **décembre 2023**

Format des articles

Outre l'article en lui-même, les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur/des auteurs,
- un titre explicite,
- un résumé dans la langue de rédaction (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et sa traduction en anglais ou en français (1500 signes environ, espaces comprises),
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur en anglais et en français,
- les références bibliographiques de l'article.

Nombre de signes total : **40 000 maximum** (espaces incluses)

Indications de mise en forme

Police : Times New Roman 12. Interligne : 1.

Les références bibliographiques et sitographiques sont indiquées en fin d'article, dans l'ordre alphabétique.

Les notes apparaissent en bas de page en police de caractère Times New Roman 10, interligne simple.

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets, sans italique, pour les citations courtes. En retrait, Times New Roman 10, interligne simple, pour les citations longues.

Les expressions ou termes en langue étrangère seront mis en italique.

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être libres de droits et au format JPEG.

Tout emprunt à d'autres auteurs doit être accompagné de la source originale.

Appel à contributions permanent

La revue peut également intégrer des contributions, hors appel à contributions thématiques, dans les autres rubriques. Les contributions peuvent être issues de différentes disciplines : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc., et rédigées en français, anglais, espagnol, italien ou allemand.

- Rubrique Varia

Cette rubrique est destinée à des articles portant sur des thématiques diverses dans le champ des études des mobilités européennes et internationales d'éducation et de formation.

- Rubrique « Cas pratiques »

La rubrique « Cas pratiques » est destinée à renforcer le lien entre la théorie et la pratique en accueillant des contributions émanant de professionnels experts dans le champ des mobilités d'éducation et de formation. Cette rubrique peut être alimentée par des présentations de cas pratiques, d'expérimentations pédagogiques, d'outils spécifiques, etc.

Format des contributions

40 000 signes maximum, incluant les notes, les espaces, le résumé, les mots-clés, la biographie de l'auteur/des auteurs et les références bibliographiques de l'article.

L'article doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

- Rubrique « Notes de lecture »

La rubrique « Notes de lecture » offre la possibilité au contributeur de présenter de manière synthétique et critique le contenu d'un ouvrage récent. Les notes doivent rendre compte de l'ouvrage en mettant en évidence ses apports et ses limites. Il ne s'agit pas seulement de présenter un résumé du contenu, mais bien de proposer une analyse critique des orientations prises, de la problématisation du sujet, de la méthodologie adoptée et des résultats obtenus. Les notes doivent en outre s'attacher à mettre l'ouvrage en perspective avec la littérature existante et les thématiques traitées par le *JIM*.

Format des contributions

10 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page incluses.

Le texte doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'évaluation des contributions

Merci d'adresser votre article complet par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **28 avril 2023 (pour le prochain numéro) ou en continu**.

Celui-ci sera évalué anonymement par deux membres du comité scientifique. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications demandées, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées, votre article sera alors de nouveau évalué.

Si la contribution est acceptée, elle s'intégrera dans le prochain numéro à paraître, selon les possibilités offertes par le calendrier de publication.